

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE-À-PITRE, Nouveau Palais de Justice
16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 26 OCTOBRE 2023 à 10H00**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée **B-SQUARED INVESTMENTS S.A R.L.**, Société à responsabilité limitée au capital de 102 000,00 € immatriculée au RCS de RCS LUXEMBOURG sous le n° B261266, dont le siège social est 9, RUE JOSEPH JUNCK L-1839 LUXEMBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de POINTE-À-PITRE (97110), lieudit Bas de la Source, consistant en un terrain sur lequel est édifié un immeuble et cadastré sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AP	44	Bas de la Source	02a 11ca

Une parcelle sur laquelle est édifée une construction de type R+3 et une construction à usage de restaurant accolée à la première construction.

La construction R+3 est décomposée ainsi :

Le rez-de-chaussée, comprend un garage, un couloir, un escalier donnant accès à chaque étage.

Au 1er étage on trouve le palier, une pièce, quatre bureaux, une pièce annexe, un couloir, un wc, une salle de bains, un balcon. Le 2ème étage est constitué d'une entrée, un débarras, un bureau central, un couloir, une salle d'eau, une chambre, trois bureaux.

Le 3ème étage est composé d'une entrée, une chambre, un débarras, le salon, une cuisine, une terrasse, un wc, une salle d'eau.

Le bien subit des infiltrations d'eau depuis la toiture en dépit des travaux effectués.

Le bien est occupé par des tiers indiquant avoir un droit opposable non fourni à ce jour.

Un restaurant dont l'accès se fait soit depuis une pièce du 1er étage ou soit par une porte indépendante. Le restaurant comprend une cuisine, une pièce de restaurant, un salon, un dégagement, des sanitaires.

Le tout dans un état de vétusté, et d'inondation.

Le bien n'est pas érigé en copropriété et il n'y a donc pas de syndic de copropriété.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 26 OCTOBRE 2023 sur la mise à prix de : **VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000 €)**

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 28 août 2023

Signé : *La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON*